



## Paysan.ne – Herboriste – Distillateur.trice 7 novembre 2022 – Rosans (05)

### Cette formation est faite pour vous si vous souhaitez...

- Appréhender la posture du paysan, herboriste et distillateur
- Connaître l'outil de distillation, apprendre à le dimensionner et à maîtriser le processus

### Contenu

#### Matin (en salle) – la posture / le métier :

- Tour de table : connaissances, attentes et questionnements des stagiaires
- Qu'en est-il de la posture du paysan.ne – herboriste – distillateur ? :
  - Organisation de l'ensemble des étapes, de la production à la vente
  - La(les) qualité(s) d'huiles essentielles que je peux espérer produire et comment l'évaluer (olfaction, couleur, chromatographie...)
  - Ma posture vis-à-vis des clients, dans la vente : réagir face à une demande de conseils sur les utilisations, ce que j'ai le droit de dire (ou pas), etc.

#### Après-midi (en salle, visite de la distillerie) – la distillation paysanne :

- Le processus de distillation
- Le dimensionnement des alambics, selon les plantes et les surfaces cultivées
- Les durées de distillations et les rendements

### Méthodes pédagogiques / Moyens matériels et outils

Présentation orale par le formateur, avec supports projetés (diaporama, photos).  
Distillation en direct.

### Modalités d'évaluation

*En début* : analyse des besoins et du niveau de pratique par un tour de table.  
*En fin* : évaluation des acquis et de la satisfaction par des questionnaires.

### Renseignements

Mégane VECHAMBRE, 06 29 64 24 33, [conseillerppam@bio-provence.org](mailto:conseillerppam@bio-provence.org)

Mise à jour le 09/02/2022

Action réalisée avec le soutien financier de :



### MODALITES D'ACCES

**Date :** 7 novembre 2022

**Durée :** 1 jour (7 heures)

**Horaires :** 8h45-17h00

**Lieu :** ferme La Rivière des Arômes, à Rosans (05)

**Date limite d'inscription :** 20 sept. 2022

**Nombre de stagiaires :** min. 4 et max. 12

**Public ciblé :** producteurs-trices de PPAM bio

### INFORMATIONS PRATIQUES

**Repas :** tiré du sac

**Intervenant :** Jean-François ROUSSOT, producteur-cueilleur-distillateur, formateur en distillation et ergonomie au travail (pour le Syndicat Simples, les CFPPA, etc.)

**Responsable de formation :** Mégane VECHAMBRE, conseillère PPAM bio chez Agribio 04  
*Personnes en situation de handicap (PSH) :* contactez-nous.

**Prérequis :** Aucun.

**Tarif :** 30 € TTC / heure. Prise en charge par Vivéa selon éligibilité (vérifiez la consommation de votre plafond annuel auprès de Vivéa). Pour les non éligibles ou non finançables (salarié, demandeur d'emploi, chef d'entreprise hors agricole, particulier, etc.), contactez-nous.

**Besoin de vous faire remplacer ?**  
Contactez votre service de remplacement.

**Inscription :** formulaire d'inscription en ligne :

[https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdb5hp63qrw80P6dYHAHYuyTuze1nsT4e3VtIOLcJW1aRbCNw/viewform?usp=sf\\_link](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdb5hp63qrw80P6dYHAHYuyTuze1nsT4e3VtIOLcJW1aRbCNw/viewform?usp=sf_link)

et conditions générales de formation :

[https://www.bio-provence.org/formation/formation\\_structure\\_conditions.php?id=135](https://www.bio-provence.org/formation/formation_structure_conditions.php?id=135)